



COLLOQUE

La diversification des formes de travail pour autrui: État des lieux et perspectives internationales

14 octobre 2026

Lieu: **Palais Obrzycko**
64-520 Obrzycko, Zamek 1

L'objet de ce séminaire d'étude est de revenir sur les diverses formes juridiques de travail pour autrui. En effet, nous constatons, dans tous les pays européens, que la forme historiquement considérée comme « normale » de travail pour autrui, à savoir le salariat, fait l'objet d'une « mise en concurrence » avec d'autres formes juridiques.

La diversification de ces formes de travail pour autrui peut être appréhendée par les conflits de frontière qu'elles génèrent. Il y a ainsi un conflit de frontières, à l'intérieur même du salariat, sur les diverses formes possibles de contrat de travail. Il y a aussi, plus classiquement, des interrogations sur les limites du salariat par rapport au travail indépendant, ou d'autres formes de travail non subordonnés.

En résumé, ce colloque a pour but de montrer l'émiettement des formes juridiques de travail pour autrui : ce n'est plus seulement le travail qui est en miettes (pour paraphraser G. Friedmann), mais toute son organisation juridique. Cet émiettement ne peut laisser indifférent le juriste dans une optique de protection des travailleurs.

La seconde journée, une attention particulière sera donnée au rôle de l'inspection du travail en France concernant le contrôle de ces diverses formes de travail pour autrui.



PROGRAMME

Mercredi 14 Octobre 2026, 10h 00 / 16h 30

Palais Obrzycko

10h 00 / 10h 15: Accueil

Anna Musiała (Université Adam Mickiewicz)

Paweł Ciemny (L'inspection du travail de région de Poznan)

J. Eduardo López Ahumada (Université d'Alcalá)

Raphaël Dalmasso (Université Lorraine)

10h 15 / 10h 30:

La problématique de la distinction entre le contrat de travail et le contrat d'entreprise de la perspective polonaise

Anna Musiała, juriste

10h 30 / 13h 00:

La problématique de la distinction entre le contrat de travail et le contrat d'entreprise de la perspective française, espagnole et italienne

Présidente de séance: **Anna Musiała**, juriste

10h 30 / 11h 30:

Introduction : Brève histoire de la distinction entre le contrat de travail et le contrat d'entreprise

Evelyne Serverin, directrice de recherche émérite au CNRS

**I / Diversification à la frontière intérieure du contrat de travail :
les contrats de travail spéciaux.**

**Diversification à la frontière extérieure du contrat de travail :
les figures du travailleur indépendant.**

Evelyne Serverin, directrice de recherche émérite au CNRS

II / L'exemple des contrats de travail au domicile de l'employeur, droit spécial ou droit « normal » du travail



11h 30 / 12h 00: Pause

12h 00 / 13h 00:

**III / Diversification aux frontières extérieures du contrat de travail :
les figures du travailleur indépendant**

Le travail indépendant en Espagne

J. Eduardo López Ahumada, Professeur de droit du travail

**La distinction en droit français de la sécurité sociale entre travailleur
indépendant et travailleur salarié : état du contentieux**

Martin Abry-Durand, MCF en droit

Les statuts entre salariat et travail indépendant en Italie : état des lieux

Ombretta Dessi, Professeure en droit du travail

13h 00 / 14h 30: Déjeuner

14h 30 / 15h 30:

Les autres réflexions...

**IV / La travail et le travailleur : la portée de la protection dans les normes
internationales du travail**

Tzehainesh Teklè (enseignante en droit, ancienne fonctionnaire de l'OIT)

V / L'auto-entreprise : un état des lieux

Nadine Levratto (directrice de recherche au CNRS)

15h 30 / 16h 30: Table ronde

Evelyne Serverin, Raphaël Dalmasso, J. Eduardo López Ahumada,
Martin Abry-Durand, Ombretta Dessi, Tzehainesh Tekle, Nadine Levratto,
Tomasz Gajdziński, Michał Wyszowski, Anna Musiała,
Paweł Ciemny, Maciej Sobkowiak



18h 30 :

**Le soirée franco-polonais-espagnol-italien / wieczór
francusko-polsko-hiszpańsko-włoski**

